

RÈGLEMENT DU TOURNOI

1. Le Tournoi se déroule selon les règles de la BWF et les règlements de la FFBaD.
2. *Chaque participant inscrit doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort. Il devra prévenir l'organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition, les pièces justificatives à la Ligue d'Alsace de Badminton (4 rue Jean Mentelin 67200 STRASBOURG).*
3. Le Tournoi est ouvert aux joueurs licenciés FFBaD classés de NC à R4
 - a. Cadets, Minimes, Benjamins et Poussins en SH, SD, DH, DD et Mx ;
 - b. Mini-Bad en SH et SD
4. Si le nombre d'inscrits le permet, des tableaux réservés aux joueurs classés P ou non-classés seront ouverts en SH et en SD dans les catégories Minimes, Benjamins et Poussins. La compétition se déroulera en poules puis élimination directe.
5. La compétition sera gérée à l'aide du logiciel Tournament Planner.
6. Le nombre d'inscrits est limité à 150. En cas de surnombre, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée (cachet de la Poste ou date de mail faisant foi). La date limite d'inscription est fixée au dimanche 03 avril 2016. Le tirage au sort aura lieu le 10 avril 2016.
7. Chaque joueur pourra s'inscrire dans les 3 tableaux, sous réserve de ne pas dépasser le nombre maximal de 8 matchs par jour, tel que prévu dans le Règlement Général des Compétitions. Le panachage des catégories est autorisé, mais un joueur ne pourra en aucun cas s'inscrire dans deux catégories différentes pour la même discipline. Les droits d'engagement s'élèvent à 10 euros pour un tableau, 13 euros pour deux, et 17 euros pour trois.
8. En accord avec les juges-arbitres, le comité d'organisation se réserve le droit de supprimer un tableau si celui-ci n'atteignait pas le minimum de 4 joueurs ou paires. Il sera alors proposé aux joueurs d'intégrer le tableau de la catégorie d'âge immédiatement supérieure.
9. Les tableaux Poussins et Minibad se disputeront sur terrain aménagé : sans le couloir du fond, filet à 1m40 de hauteur.
10. Le volant officiel est le YONEX Aeroclub TR. Les volants sont à la charge des joueurs (partage). Sauf accord contraire des deux adversaires, les tableaux Minibad, ainsi que les éventuels tableaux P/Non-classés, seront disputés avec des volants plastiques Mavis 500.
11. Tout joueur qui ne se présente pas sur le terrain au plus tard 5 minutes après l'appel de son match pourra être disqualifié.
12. Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs disputant un match ou appelés pour un match. En raison de l'implantation non homogène des terrains dans les deux salles, le « coaching » est interdit en dehors des arrêts prévus par les règles. Auront également accès au plateau de jeu, les organisateurs et les officiels du corps arbitral. Le service médical pourra être autorisé à accéder aux terrains par les juges-arbitres et eux seuls.
13. Les matchs seront majoritairement auto-arbitrés, à l'exception des finales et demi-finales qui seront arbitrées par des arbitres qualifiés. Tout participant peut être appelé à assumer les fonctions de scoreur ou de juge de ligne, notamment lors des Demi-finales et Finales.
14. Tout volant touchant aux équipements suspendus au-dessus des courts sera compté faute au service et en jeu.
15. Une tenue correcte de badminton est exigée. Les inscriptions sur les vêtements sont limitées conformément aux Circulaires de la FFBaD. Les emblèmes de club sont autorisés. Le juge-arbitre est seul juge de ce qui constitue une tenue correcte.
16. L'ordre des matches suivra dans la mesure du possible la numérotation du programme. L'horaire qui y figure est donné à titre indicatif. **Tout match (sauf les premiers de la journée) pourra être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indiquée.** Tout joueur désirant s'absenter de la compétition devra le signaler au juge-arbitre et à la table de marque.
17. Un temps de repos de 20 minutes est accordé entre deux matches consécutifs. Le temps de prise de contact sur le terrain est limité à 3 minutes et décompté du temps de repos.
18. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de perte.
19. Des prix sont décernés au Vainqueur et au Finaliste (soit aux deux premiers) de chaque tableau.

Le Juge-arbitre est Virginie PIERROT. Son Adjoint est Thomas BELAT.